# MULTISTARS

## Fonds à Formule

**Le FCP Multistars est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la vie du FCP et donc d'un rachat sur la base de la valeur liquidative du 30 décembre 2011. Un rachat des parts de l'OPCVM à une autre date s'effectuera sur la base d'une valeur liquidative qui dépendra des paramètres de marché du jour de l'exécution du rachat et après déduction des commissions de rachat éventuelles, applicables en cours de vie du produit. Le souscripteur prend donc un risque en capital, non mesurable a priori, s'il est contraint de racheter ses parts sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 30 décembre 2011.**

*NOTICE D'INFORMATION*

| | | |
|---|---|---|
| Forme juridique de l'OPCVM | : | **FCP** |
| Société de gestion | : | **AXA GESTION FCP** |
| Gestionnaire financier par délégation | : | **AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS** |
| Dépositaire | : | **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES** |
| Garant | : | **BANQUE AIG** |
| Commissaire aux Comptes | : | **Cabinet SELLAM** |

Compartiment oui ☐ non ☒
Nourricier oui ☐ non ☒

## CARACTERISTIQUES FINANCIERES

**Classification** : Diversifié

### Objectif de gestion :

**L'objectif du FCP est de :**
**délivrer aux porteurs à l'échéance du 30 décembre 2011, 85% de la plus haute valeur liquidative du FCP atteinte entre la date de création du FCP et le 29 décembre 2003 inclus (« Valeur Liquidative de Référence »),**
**majorée de 85% de la hausse au terme de 8 ans d'un panier composé de 6 OPCVM calculée en faisant la moyenne du panier sur les 13 dernières semaines.**
**Les 6 OPCVM sous-jacents du panier sont principalement de type actions (85% de la valeur du panier initial) et de type obligations (15% de la valeur du panier initial).**
**A tout moment avant la première Date de Référence Finale, l'exposition du FCP est équivalente à celle d'un investissement initial composé pour 85% de parts du panier de 6 OPCVM et pour 15% d'une protection contre la baisse à l'échéance de ce panier d'OPCVM.**

### Economie du FCP :

En contrepartie d'une renonciation à 15% du capital investi (hors commission de souscription), le fonds permet aux porteurs de bénéficier à l'échéance de 85 % de l'évolution positive d'un panier de 6 OPCVM. Les porteurs retrouveront donc à l'échéance du 30 décembre 2011 leur capital initial (hors commission de souscription) si la performance du panier d'OPCVM est d'au moins 17.65%, soit un taux actuariel de 2.05%. Si cette performance s'avérait nulle ou négative, ils récupéreraient à l'échéance, 85 % de la Valeur Liquidative de Référence du FCP.

### Avantages du placement pour le porteur :

1. Le FCP offre au porteur une protection à l'échéance de 85% du capital investi (hors commission de souscription) protégeant l'investisseur en cas de baisse du panier d'OPCVM sous-jacents. Les OPCVM sous-jacents sont principalement de type actions.

2. La valeur liquidative du FCP à toute date est égale à la somme de la valeur du panier des 6 OPCVM et de la valeur de la protection. Ceci permet donc au porteur de parts de comprendre aisément l'évolution de la valeur liquidative.

3. Enfin, le porteur pourra bénéficier à l'échéance du 30 décembre 2011 d'une participation fixe de 85% à la hausse moyennée sur les 13 dernières semaines du panier d'OPCVM et ce mesurée depuis la Date de Référence Initiale. Cette moyenne sur les 13 dernières semaines de la performance du Panier permet d'amortir l'impact d'une variation à la baisse, tardive et importante, de la valeur du Panier d'OPCVM.

## Inconvénients du placement pour le porteur :

1. Possibilité de Perte en capital comprise entre 0 et -15% actée dans le cas où la performance moyenne du panier d'OPCVM mesurée entre la Date de Référence Initiale et les Dates de Référence Finales est inférieure à -17,65%. La perte en capital est de -15% si la performance moyenne du panier d'OPCVM est négative ou nulle (hors commission de souscription).

2. La moyenne sur les 13 dernières semaines de la performance du Panier pourra avoir pour effet d'amortir une éventuelle hausse tardive et importante, de la valeur du Panier d'OPCVM.

## Description de la formule et du mécanisme de la garantie à 85% du capital et de performance :

1. Description de la formule

La « Période de Souscription Privilégiée » s'échelonnera entre la date de création du FCP et le 23 décembre 2003 inclus.

- Entre la date de création du FCP et le 29 décembre 2003 inclus, le FCP sera investi en actifs monétaires en vue d'obtenir une évolution de la valeur liquidative liée au marché monétaire et que la valeur liquidative du 29 décembre 2003 soit la plus élevée atteinte par le FCP depuis sa création.

- L'investissement réalisé par le FCP au 30 décembre 2003 est équivalent à un investissement sur deux catégories d'actifs : un panier de 6 OPCVM et une protection contre la baisse de la valeur boursière moyenne de ce panier à l'échéance. Les OPCVM constituant le panier des 6 OPCVM (ci après le «Panier ») ainsi que leurs poids initiaux respectifs relativement aux 85% du capital initial investi dans le Panier sont indiqués dans le tableau suivant :

| Fonds | Dénomination | Société de Gestion | Orientation des placements | Devise | Code ISIN | Proportion initiale de chaque OPCVM dans la composition du Panier (Wj) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Axa Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund B | Axa Rosenberg | Actions de petites et moyennes capitalisations | Euro | **IE0031069168** | 10% |
| 2 | Axa Rosenberg Global Equity Alpha Fund B | Axa Rosenberg | Actions internationales | Euro | **IE0031069051** | 10% |
| 3 | ACMGI Global Growth Trends Ptf A | Alliance Capital Management | Actions internationales | Usd | **LU0057025933** | 15% |
| 4 | Axa Euro Obligations | Axa Investment Managers Paris | Obligations zone euro | Euro | **FR0000172033** | 15% |
| 5 | Franklin Mutual Beacon Fund A € | Franklin Templeton | Actions internationales | Euro | **LU0140362707** | 25% |
| 6 | Fidelity Funds European Growth | Fidelity | Actions européennes | Euro | **LU0048578792** | 25% |

Les notices d'information et les prospectus de ces OPCVM sont disponibles auprès de la Société de Gestion

Tous les OPCVM de ce panier sont des OPCVM de capitalisation (à l'exception de Fidelity Funds European Growth). Pour ce dernier, pour chaque distribution, la Société de Gestion en accord avec le Garant ajustera à la baisse sa valeur liquidative à la Date de Référence Initiale, de manière à assurer au porteur une performance équivalente à celle dont il aurait bénéficié si il avait souscrit une part de capitalisation.

Le Panier sera susceptible d'être modifié à la suite de certains événements impactant les fonds pré-cités. Les modalités de modification du Panier sont décrites dans l'annexe du règlement.

A tout moment à partir du 30 décembre 2003 et avant la première Date de Référence Finale (ci-après définie), l'exposition du FCP est équivalente à celle d'un investissement initial composé pour 85% de parts du panier des 6 OPCVM et pour 15% d'une protection contre la baisse à l'échéance de ce panier d'OPCVM. Le FCP offre donc à maturité une protection à hauteur de 85% du capital initialement investi (hors commission de souscription).
Ainsi, à tout moment la valeur liquidative du FCP correspond à la somme de la Valeur Boursière du Panier et de la valeur boursière de la protection, qui est supérieure ou égale à zéro.

La protection aura une valeur nulle à l'échéance si la Valeur Boursière du Panier moyennée sur les 13 dernières semaines de la période d'investissement de 8 ans est supérieure ou égale à la Valeur Boursière du Panier à la Date de Référence Initiale.

Compte tenu de la composition de ce panier, le souscripteur, résident de la zone euro, est susceptible de supporter un risque de change.

2. Valeur de remboursement à l'échéance du 30 décembre 2011

Le porteur demandant le rachat de ses parts sur la base de la valeur liquidative du 30 décembre 2011 ou si ce jour n'est pas un jour de bourse ou est un jour férié légal en France, le jour de Bourse qui suit immédiatement cette date, bénéficiera d'une valeur liquidative, ci après la « **Valeur Liquidative Garantie** », égale à la somme des deux valeurs suivantes, multipliée par la Valeur Liquidative de Référence :

(i) 1ère valeur : 85%

et

(ii) 2ème Valeur : le plus élevé entre 0% et le produit de (a) 85% et de (b) la Performance Finale du Panier .

**La Performance Finale du Panier** est égale à la performance de la moyenne des Valeurs Boursières du Panier aux Dates de Référence Finales par rapport à la Valeur Boursière du Panier à la Date de Référence Initiale, soit :

**Performance Finale du Panier =** $$\frac{\left(\frac{1}{13}\sum_{d=1}^{13} Panier_d\right) - Panier_0}{Panier_0}$$

**d décrit les 13 Dates de Référence Finales.**

$$Panier_0 = 100$$

$$Panier_i = \sum_{j=1}^{6} W_j \frac{VL_{j,i}}{VL_{j,0}} \mathbf{x100}$$

Valeur Boursière du Panier à la date i = $Panier_i$

$VL_{j,i}$ est la Valeur Liquidative de l'OPCVM j à la Date de Référence Finale i

$VL_{j,0}$ est la Valeur Liquidative du fonds j à la Date de Référence Initiale

$W_j$ est la proportion de chaque OPCVM j dans le Panier déterminé à la Date de Référence Initiale.

*3. Définitions :*

**Date de Référence Initiale** : le 30 décembre 2003 ou si, respectivement à chacun des 6 OPCVM composant le panier, la valeur liquidative à cette date n'est pas calculée, le premier jour suivant où la valeur liquidative dudit OPCVM est calculée.

**Dates de Référence Finales :** les 13 dates mentionnées dans le tableau suivant ; ces dates sont échelonnées d'une semaine et s'étalent sur le dernier trimestre de l'année 2011.

| Numéro D | Date de Référence Finale* |
|---|---|
| 1 | 7 octobre 2011 |
| 2 | 14 octobre 2011 |
| 3 | 21 octobre 2011 |
| 4 | 28 octobre 2011 |
| 5 | 04 novembre 2011 |
| 6 | 11 novembre 2011 |
| 7 | 18 novembre 2011 |
| 8 | 25 novembre 2011 |
| 9 | 02 décembre 2011 |
| 10 | 09 décembre 2011 |
| 11 | 16 décembre 2011 |
| 12 | 23 décembre 2011 |
| 13 | 28 décembre 2011 |

* Si à une Date de Référence Finale, la valeur liquidative d'un OPCVM du Panier n'est pas calculée, la Date de Référence Finale Considérée relative à cet OPCVM sera réputée être le premier jour suivant où la valeur liquidative de cet OPCVM est calculée.
Exceptionnellement, en cas de non calcul d'une valeur liquidative d'un OPCVM à la dernière Date de Référence Finale, la dernière Date de Référence Finale relative à cet OPCVM sera réputée être la date immédiatement précédente où la valeur liquidative de cet OPCVM a été calculée.
Les cas de perturbation de marché et de non calcul prolongé de la valeur liquidative d'un des OPCVM du panier sont traités en annexe du règlement, ainsi que les cas de substitution d'OPCVM du Panier.

## Anticipation de marché permettant de maximiser le résultat de la formule :

Le scénario maximisant de la formule est une performance la plus haute au terme de 8 ans d'un panier composé de 6 OPCVM.

**A titre de comparaison, le taux sans risque OAT zéro-coupon de maturité 25 octobre 2011 à la date du 07/07/03 est de 3.88%.**

**a) Exemples de performances du FCP Multistars permettant à l'investisseur potentiel d'apprécier la performance du FCP en fonction de quatre hypothèses de performances du Panier différentes :**

1. Exemple 1 :

**scénario : cas favorable**

| | OPCVM | Poids | VL Initiale du fonds au 30/12/03 | VL Finale moyenne du fonds aux Dates de Référence Finales du 07/10/2011 au 28/12/2011 | Performance au terme |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund B (€)** | **10%** | 91,46 | 225,91 | 147% |
| 2 | **AXA Rosenberg Global Equity Alpha Fund B (€)** | **10%** | 72,13 | 196,20 | 172% |
| 3 | **ACMGI Global Growth Trends Ptf A** | **15%** | 50,70 | 149,06 | 194% |
| 4 | **AXA Euro Obligations** | **15%** | 279,54 | 545,10 | 95% |
| 5 | **Franklin Mutual Beacon Fund A €** | **25%** | 28,69 | 82,05 | 186% |
| 6 | **Fidelity Funds European Growth** | **25%** | 5,68 | 16,69 | 194% |
| | | **100%** | | | |
| | | | **Performance Finale du Panier =** | | **170,2%** |

**Performance Finale du FCP Multistars = 85% x [1+170,2%]-1 = 129,6%**

Soit un taux actuariel sur la durée de la formule correspondant à 10,95%

2. Exemple 2 :

L'exemple 2 correspond à une évolution de marché plutôt favorable

**scénario : cas médian**

| | OPCVM | Poids | VL Initiale du fonds au 30/12/03 | VL Finale moyenne du fonds aux Dates de Référence Finales du 07/10/2011 au 28/12/2011 | Performance au terme |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund B (€) | 10% | 91,46 | 178,35 | 95% |
| 2 | AXA Rosenberg Global Equity Alpha Fund B (€) | 10% | 72,13 | 120,46 | 67% |
| 3 | ACMGI Global Growth Trends Ptf A | 15% | 50,70 | 83,65 | 65% |
| 4 | AXA Euro Obligations | 15% | 279,54 | 363,40 | 30% |
| 5 | Franklin Mutual Beacon Fund A € | 25% | 28,69 | 48,77 | 70% |
| 6 | Fidelity Funds European Growth | 25% | 5,68 | 9,03 | 59% |
| | | 100% | | | |
| | | | Performance Finale du Panier = | | 62,7% |

**Performance Finale du FCP Multistars = 85% x [1+62,7%]-1 = 38,2%**

Soit un taux actuariel sur la durée de la formule correspondant à 4,13%

3. Exemple 3 : Baisse modérée de la valeur du panier.

**scénario : cas médian / défavorable**

| | OPCVM | Poids | VL Initiale du fonds au 30/12/03 | VL Finale moyenne du fonds aux Dates de Référence Finales du 07/10/2011 au 28/12/2011 | Performance au terme |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund B (€) | 10% | 91,46 | 118,90 | 30% |
| 2 | AXA Rosenberg Global Equity Alpha Fund B (€) | 10% | 72,13 | 61,31 | -15% |
| 3 | ACMGI Global Growth Trends Ptf A | 15% | 50,70 | 61,85 | 22% |
| 4 | AXA Euro Obligations | 15% | 279,54 | 248,79 | -11% |
| 5 | Franklin Mutual Beacon Fund A € | 25% | 28,69 | 32,13 | 12% |
| 6 | Fidelity Funds European Growth | 25% | 5,68 | 6,53 | 15% |
| | | 100% | | | |
| | | | Performance Finale du Panier = | | 9,9% |

**Performance Finale du FCP Multistars = 85% x [1+9,9%]-1 = -6,5%**

4. Exemple 4 : Evolution de marché difficile (Valeur Liquidative Garantie égale à 85% de la Valeur Liquidative de Référence)

**scénario : cas défavorable**

| | OPCVM | Poids | VL Initiale du fonds au 30/12/03 | VL Finale moyenne du fonds aux Dates de Référence Finales, du 07/10/2011 au 28/12/2011 | Performance au terme |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund B (€) | 10% | 91,46 | 62,19 | -32% |
| 2 | AXA Rosenberg Global Equity Alpha Fund B (€) | 10% | 72,13 | 46,89 | -35% |
| 3 | ACMGI Global Growth Trends Ptf A | 15% | 50,70 | 16,73 | -67% |
| 4 | AXA Euro Obligations | 15% | 279,54 | 237,61 | -15% |
| 5 | Franklin Mutual Beacon Fund A € | 25% | 28,69 | 22,95 | -20% |
| 6 | Fidelity Funds European Growth | 25% | 5,68 | 4,54 | -20% |
| | | 100% | | | |
| | | | Performance Finale du Panier = | | -29,0% |

**Performance Finale du FCP Multistars = -15%**

Dans cet exemple, la contre performance du panier d'OPCVM rend la protection efficiente et le capital protégé à hauteur de 85% implique une performance de –15%.

**b) Simulations sur les données historiques de marché**

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer des rendements fictifs, calculés en fonction de dates d'échéances passées de la formule. Elles permettent de visualiser le comportement de la formule lors des différentes phases de marchés traversées lors de la simulation. Il est toutefois rappelé que les scénarii de marché passés ne préjugent pas des scénarii futurs, de même que les performances.

Pour chaque fonds, les données du 01/02/1991 au 01/07/2003 ont été utilisées. Cependant, pour les fonds dont l'historique était insuffisant, les séries d'indices suivantes ont été utilisées afin de compléter les historiques :

· Axa Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund B : l'indice MSCI Europe en euros jusqu'au 03/05/94, puis l'indice CRI[1] World Price Index en euros jusqu'au 05/10/01.

· Axa Rosenberg Global Equity Alpha Fund B : l'indice MSCI World dividendes réinvestis en euros jusqu'au 05/10/2001.

· Franklin Mutual Beacon Fund A € : l'indice S&P500 Composite dividendes réinvestis en euros jusqu'au 07/07/97, puis la part en dollars convertie en euros du fonds jusqu'au 31/12/2001.

· Fidelity Funds European Growth : l'indice MSCI Europe en euros jusqu'au 03/05/99.

· ACMGI Global Growth Trends Ptf A $ : l'indice MSCI World dividendes réinvestis en dollars US jusqu'au 03/04/95.

*[1] Cazenove and Rosenberg Global Smaller Companies Index (indice reflétant les petites capitalisations mondiales).*

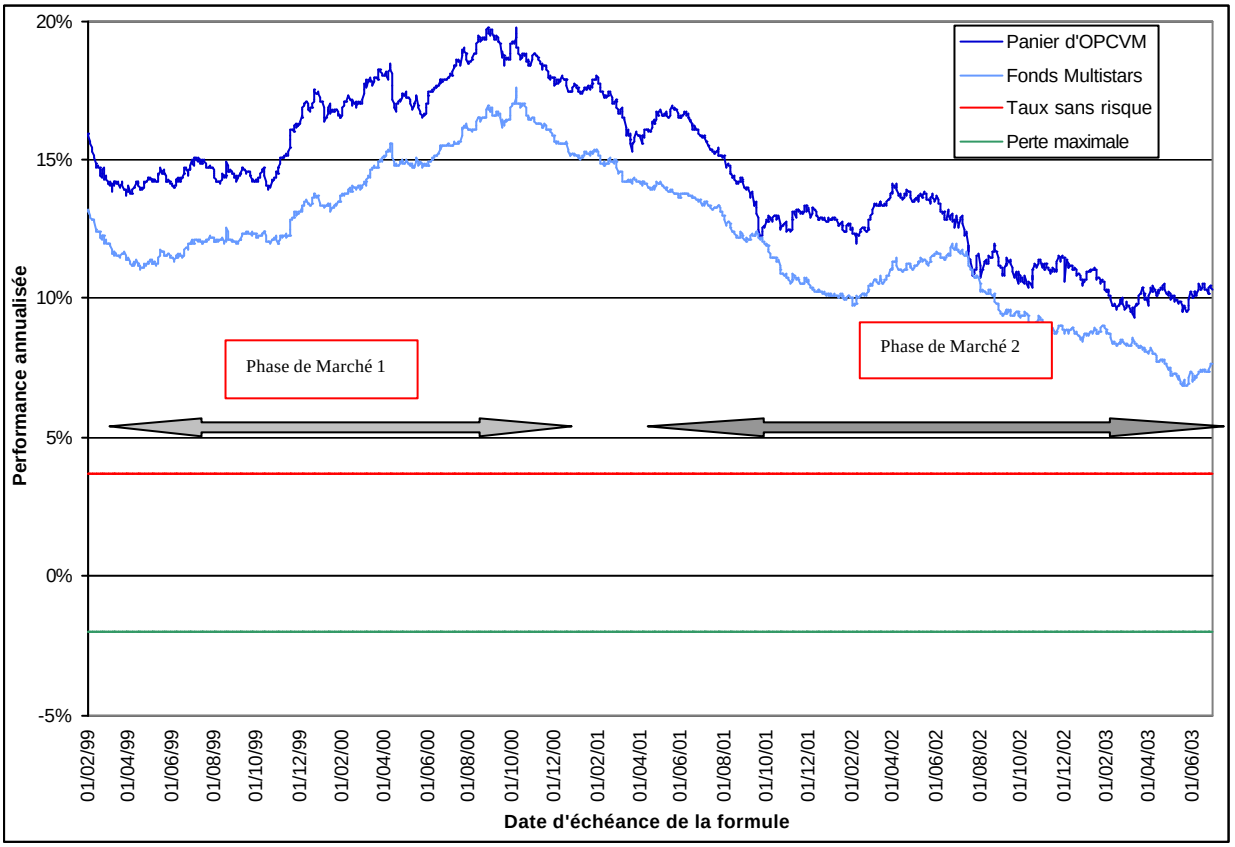


On remarque d'une manière générale, que la performance de la formule suit la performance du Panier d'OPCVM, diminuée du coût de la Protection.
Les simulations réalisées sur un produit similaire arrivant à maturité pendant la Phase de Marché 1 (soit des produits lancés entre février 1991 et décembre 1992) montrent des taux de rendements de la formule élevés, les fonds sous-jacents ayant connu de fortes progressions sur la période correspondante. Inversement, pendant la Phase de Marché 2 (soit des produits lancés entre janvier 1994 et juin 1995), les simulations montrent des taux de rendements en baisse, du fait d'une baisse de la performance des Fonds sous-jacents.

| Tableau récapitulatif | Simulation |
|---|---|
| **Période de simulation** | Données du 01/02/1991 au 01/07/2003 |
| **Nb de simulations** | 1612 |
| **Périodicité** | Quotidienne |
| **Performance annualisée moyenne de la formule** | 12,18% |
| **Taux sans risque au 07/07/2003** | 3,70% OAT Strip d'échéance 25/10/11 |
| **% d'occurrences où la performance de la formule est supérieure au taux sans risque** | 100,00% |

## Description du mécanisme de la garantie :

- *Garant* : L'établissement Garant est Banque AIG
- *Nature de la garantie :*

Le Garant s'engage à l'échéance du 30 décembre 2011 à offrir aux Porteurs une valeur liquidative de rachat égale à la **Valeur Liquidative Garantie**.

- *Conditions d'accès :*

Pour bénéficier de la garantie, la souscription devra être effectuée lors de la Période de Souscription Privilégiée. Les porteurs ayant souscrit des parts du FCP après la clôture de la Période de Souscription Privilégiée et demandant le rachat de ces mêmes parts sur la base de la valeur liquidative du 30 décembre 2011 bénéficieront d'une valeur liquidative de rachat protége à hauteur de la **Valeur Liquidative Garantie**.

**En dehors de la date de mise en jeu de la garantie, la valeur liquidative du FCP est soumise à l'évolution des marchés et peut être différente de la Valeur Liquidative Garantie.**

- *Rachats avant l'échéance de la garantie :*

Les rachats de parts sont possibles à tout moment et sont exécutés sans pénalité autre que la commission de rachat éventuelle prévue au paragraphe "Commission de rachat " ci-dessous. Les parts rachetées perdent de facto le bénéfice de la garantie si le rachat est effectué avant la date d'échéance du 30 décembre 2011.

En cas de rachat sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 30 décembre 2011, quelle que soit la date de souscription, le souscripteur obtiendra un remboursement sur la base de la valeur liquidative du FCP au jour du rachat.

- *Changement d'établissement garant :*

La possibilité est offerte à la société de gestion de changer le Garant du FCP, en substituant un autre garant à BANQUE AIG, les droits et obligations résultant de la garantie et de la protection accordées au fonds étant dès lors transférés vers cet autre garant. Ce changement de garant est soumis à l'agrément préalable de la Commission des Opérations de Bourse.

- *Echéance de la garantie :*

A l'issue de la date d'échéance de la garantie, la société de gestion pourra faire le choix, après accord de la Commission des Opérations de Bourse, soit de dissoudre le FCP, soit de changer la classification du FCP en une autre classification, soit de proposer aux porteurs une nouvelle période de garantie. Les porteurs du FCP seront préalablement avisés de l'option retenue par la société de gestion.

## Orientation des placements :

- *Marchés, instruments et techniques d'intervention :*

- Le FCP est investi en produits monétaires jusqu'au 29 décembre 2003 inclus et pourra procéder notamment à des pensions sur obligations, en vue d'obtenir une évolution de la valeur liquidative liée au marché monétaire.
- A compter du 30 décembre 2003, le portefeuille du fonds sera constitué d'actifs financiers français, de la zone euro ou internationaux (obligations et autres titres de créances, actions et autres titres en capital).
- Le FCP a régulièrement recours à des instruments financiers à terme négociés sur les marchés financiers des pays membres de l'OCDE, réglementés ou de gré à gré.

- Le recours aux instruments financiers à terme concourt à l'obtention de la garantie à 85% du capital investi, à la garantie de performance et à la réalisation de l'objectif de gestion du fonds.
- Le FCP conclura notamment des contrats de swaps de taux, d'indices et de performance d'OPCVMs dans le but de protéger ses actifs et de s'exposer au Panier, conformément aux termes de la garantie (telle que définie ci-dessus).
- L'engagement maximum résultant de ces opérations sur les marchés dérivés est d'une fois l'actif.
- Le FCP peut recourir également aux instruments et techniques de gestion accessibles aux OPCVM dont les pensions, les prêts et emprunts de titres, les rémérés.
- Le FCP se réserve la possibilité d'emprunter, à titre accessoire, des espèces.

➢ *Risque de change :*

Le souscripteur, résident de la zone euro, peut supporter un risque de change.

➢ *Détention de parts ou actions d'OPCVM :*

Le FCP peut investir plus de 50% de son actif en actions ou parts d'autres d'OPCVM français ou européens coordonnés.

**Durée minimale de placement recommandée** : 8 ans

**Souscripteurs concernés** : Tous souscripteurs, susceptible de servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

**Affectation des résultats** : Capitalisation

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

**Date de clôture de l'exercice** : Dernier Jour de Bourse de Paris du mois de décembre.

**Date de clôture du premier exercice comptable** : Dernier Jour de Bourse de Paris du mois de décembre 2004.

**Valeur liquidative d'origine** : 100 euro.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Quotidienne.

La Valeur Liquidative datée de J du FCP est calculée sur la base des Valeurs Liquidatives des OPCVM du Panier datée de J.
La valeur liquidative ne sera pas établie ni publiée les jours de bourse correspondant à des jours fériés légaux.
Le calendrier boursier de référence est celui de Paris.

**Conditions de souscription et de rachat** :

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus chaque jour ouvré jusqu'à 12 heures et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant.
Chaque part est divisible en dix millièmes de parts

**Période de souscription privilégiée**

La souscription sera ouverte au public à partir de la date de création du FCP pour une première tranche de 300 000 parts. Dès que ce montant sera atteint de nouvelles tranches de 100 000 parts pourront être ouvertes successivement si les conditions relatives à la mise en œuvre de la garantie le permettent, dans la limite d'un placement global de 2 000 000 de parts jusqu'au 23 décembre 2003 inclus.

**Commission de souscription :**

- Jusqu'au 23 décembre 2003 à 12 heures : 5% maximum, non acquis à l'OPCVM,
- A compter du 23 décembre 2003 après 12 heures : 5 % maximum dont 3% maximum acquis à l'OPCVM,

**Commission de rachat :**

- Jusqu'au 23 décembre 2003 à 12 heures : 1% maximum, non acquis à l'OPCVM
- Du 23 décembre 2003 après 12 heures au 31 mars 2004 à 12 heures : 3 % acquis à l'OPCVM
- Du 1er avril 2004 à 12 heures au 05 octobre 2011 à 12 heures : néant
- Du 06 octobre 2011 jusqu'à la date de la Valeur Liquidative Garantie : 3% acquis à l'OPCVM
- Néant, pour les rachats effectués sur la base de la Valeur Liquidative Garantie et sur la base de valeurs liquidatives postérieures à la date de la Valeur Liquidative Garantie
- Néant en cas de rachat suivi d'une souscription sur une même date de Valeur Liquidative, pour un même nombre de parts

**Frais de gestion** :

2 % H.T. l'an maximum de l'actif net, OPCVM inclus. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds.

A titre indicatif, le FCP s'exposera sur des OPCVM dont les frais de gestion ne dépasseront pas 3 % de l'actif net.

**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro

| |
|---|
| Adresse de la société de gestion et du gestionnaire financier : Cœur Défense – Tour B – La Défense 4 – 100 Esplanade Du Général De Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex<br>Adresse du dépositaire : 3, rue d'Antin - 75002 Paris<br>Adresse de l'établissement garant : 46, rue de Bassano – 75008 - Paris<br>Lieu de publication de la valeur liquidative : Locaux du dépositaire et de la société de gestion. |

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète de l'OPCVM et le dernier document périodique sont disponibles auprès du dépositaire et du gestionnaire financier.

| |
|---|
| **Date d'agrément de l'OPCVM par la Commission des Opérations de Bourse : 9 septembre 2003**<br>**Date d'édition de la notice d'information : 17 décembre 2003** |

| Nom OPCVM | Type de fonds | Type de parts | Classification | Objectif de gestion et orientation des placements | Périodicité VL et lieu de publication | Devise de la part | Frais de gestion financière maximums | Code ISIN |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Axa Rosenberg Global Small Cap** | Compartiment de trust irlandais | part B (capitalisation) | Actions internationales | Surperformer l'indice CRI World en privilégiant les critères de rentabilité long terme sur les petites capitalisations, et en tirant parti des imperfections des valorisations de marché | Quotidienne, sur http://www.axa-im.fr | EUR | 1,50% | IE0031069168 |
| **Axa Rosenberg Global Equity** | Compartiment de trust irlandais | part B (capitalisation) | Actions internationales | Surperformer l'indice MSCI World en privilégiant les critères de rentabilité long terme sur les grandes et moyennes capitalisations, et en tirant parti des imperfections des valorisations de marché | Quotidienne, sur http://www.axa-im.fr | EUR | 1,35% | IE0031069051 |
| **ACM GI Global Growth Trends Ptf** | Compartiment de FCP luxembourgeois | part A (capitalisation) | Actions internationales | Actif, géré par l'équipe de recherche action et spécialisé sur 6 secteurs en actions internationales avec analyse ascendante ("bottom-up") | Quotidienne, dans le Financial Times, le WallStreet Journal et sur http://www.axa-im.fr | USD | 1,00% | LU0057025933 |
| **AXA Euro Obligation** | SICAV de droit français | part C (capitalisation) | Obligataire zone euro | Approche active et fondamentale, gestion active du crédit, associée à un suivi exigeant du risque et une forte contribution des équipes de recherche | Quotidienne, dans Investir H - Mieux Vivre Votre Argent - Figaro Economie | EUR | 1,00% | FR0000172033 |
| **Franklin Mutual Beacon Fund** | Compartiment de SICAV luxembourgeoise | part A (capitalisation) | Actions internationales | Appréciation à long terme du capital en investissant principalement dans des actions US ainsi que non US pour moins de 30% de l'actif | Quotidienne, dans Handelsblat, le Financial Times, le WallStreet Journal et sur le site internet http://www.franklintempleton.lu | EUR | 1,50% | LU0070302665 |
| **Fidelity Funds European Growth** | Compartiment de SICAV luxembourgeoise | part A (Distribution) | Actions internationales | Gestion active de valeurs cotées essentiellement sur le marché européen des petites et moyennes capitalisations | Quotidienne, sur http://www.fidelity.fr | EUR | 1,50% | LU0048578792 |